

בינו עמי עשו

ZERA CHIMCHON :

L'ETUDE QUI APPORTE DELIVRANCE ET SALUT !

La Ségoula exceptionnelle des livres :

Zéra Chimchon et Toldot Chimchon

Parachat Toldot.

Traduit et adapté par Michel Baruch.

י"ר שיבובכ"ב וב"ז כבשה"המח' זצוק"ל א"ס

אמרתי אעשה רצונו של הצדיק לפרסם דבריו הנחמדים ולזכות הרבים המצפים לישועות ולנחמות.

זתעזוב"יא.

Cette étude est dédiée pour la guérison parfaite du jeune homme

בנימין יאקוב בן זוהרית רות' Binyamin Yaakov ben Zoharit Routh

צ"ו, Et de la petite Tal Zoharit Vivianne bat Naomi Johanna.

י"ר מאש"מ שדה"תא ילהצופ"ט ומר"ן ע"ר וש"ע ליא"מדברד"ק תש"ה כע"ע זה"ייב ונראה יונ"שז י"ר שכל בר"הרהמ" יתק"בי אמן ואמן.

Darouch 4.

Le prophète Chémouel se rend chez Ichai et demande qu'il lui présente ses enfants, il a la mission de oindre l'un d'entre eux, qui sera roi d'Israël. Ichai fait défiler ses 7 garçons devant Chémouel, mais aucun d'entre eux ne semble être digne de la fonction. Le prophète s'étonne, voilà que le message divin était pourtant clair, comment se fait-il qu'aucun des fils de Ichai ne corresponde au choix du Seigneur ? Le prophète insiste auprès de Ichai ; Chémouel demande alors sont-ce là tous tes enfants ? Il reste encore le plus jeune, répondit-il ; il est au pâturage avec les brebis. Envoie- le chercher, lui dit Chémouel, il l'envoya chercher et le fit venir or il avait le teint vermeil et avec cela de beaux yeux et une belle mine. Va oins-le ! dit l'Eternel car c'est lui ! En apercevant que David a le teint vermeil Chémouel pris peur, il se dit cet homme versera le sang comme Essav ? Le Tout Puissant lui répondit, Essav verse le sang de sa propre initiative alors que lui le fera selon la décision du Sanhédrin. Y Chimoni Toldot 247,110. Ichai

Cette crainte de Chémouel n'est pas justifiée, voilà que David devait faire de nombreuses guerres comme le disent les versets. David dit donc à Salomon: Mon fils, c'était mon désir à moi d'édifier une maison au Nom de l'Eternel, mon D-ieu. Mais la parole divine s'adressa à moi en ces termes: Tu as versé beaucoup de sang et fait de grandes guerres; ce n'est donc pas à toi à élever une maison en mon honneur, car tu as fait couler beaucoup de sang devant moi sur la terre : Chroniques I 22,8.

Le teint vermeil de David n'est uniquement pas le signe que David doit combattre et donc verser le sang, mais il traduit aussi la nature de sa personnalité qui semble être mauvaise. En effet le terme « Admoni » est employé pour David comme pour Essav, à son sujet nos maitres

font la métaphore suivante et disent : il a épongé de son être tout le sang des menstruations de sa mère. Y Chimoni. Il en va de même pour David et c'est là la raison de la crainte de Chémouel qui se dit ; bien qu'il doive combattre il n'aurait pas dû imiter Essav et salir son âme par le sang de l'impureté de la « Nida ». Pour apaiser cette crainte Ha-Chem lui répond qu'à la différence d'Essav tout ce que David fera sera conforme à la loi établie par le Sanhédrin.

Cependant cette réponse ne nous donne pas la raison pour laquelle David éponge le sang de la « Nida » ? Essav dès l'instant de sa conception est « attiré » par les aspects négatifs inhérents à cet acte. La référence au sang des menstruations renvoi au sang versé, au meurtre inutile, et d'autre part il sous-entend un attachement certain pour tout ce qui est plaisir et jouissance.

Bien évidemment David est très loin de ressembler à Essav, il dit de lui ; Moi, je suis un vermisseau, et non un homme, l'opprobre des gens, objet de mépris pour le peuple : Ps 22,7.

La question qui se pose est pourquoi l'avoir qualifié de « Admoni » tout comme Essav ? La similitude apparente entre ces deux personnages est trompeuse, quel secret renferme-t-elle ?

Le Médrach commente le verset suivant : **חַיִּים וְחֶסֶד עָשִׂיתָ עִמָּדִי וּפָקַדְתָּ, שְׁמֶרָה רוּחִי.** Tu m'as octroyé vie et bonté, et tes soins vigilants ont préservé mon souffle : Job 10,12. La matrice de la femme est pleine de sang stagnant, parfois il s'écoule et cause l'impureté et d'autre fois il est traversé par la goutte blanchâtre de semence qui féconde et de suite le germe de vie est conçu. Ainsi la Volonté du Tout Puissant se réalise. Vaykra R 14,9. C'est-à-dire qu'à l'instant de la fécondation une âme est choisie pour venir intégrer ce germe qui donnera forme à l'embryon.

La naissance de David :

La naissance de David soulève le problème de sa légitimité en tant que juif et en tant que roi.

En effet, Ruth la Moabite accompagne sa belle-mère Na'omi qui retourne en Israël. S'étant convertie, elle épousera Boaz malgré les réticences du reste des sages de cette époque. Il est dit qu'aucun individu issu des peuples d'Ammon et Moab ne peut contracter un mariage en Israël. Jusqu'à l'époque de Ruth et de Boaz il était admis que cet interdit s'applique aux hommes comme aux femmes. C'est Boaz qui innove et réduit cet interdit qu'aux seuls hommes **יבאו עמוני ומואבי בקהל ה' עמוני ולא עמונית ומואבי ומואבי ולא מואבית** voir Yébamot 77a. (Deux ces deux peuples issus de l'union de Loth et ses deux filles, émergent plus tard deux femmes Routh et Na'ama la Ammonite qui donneront naissance au Machia'h.)

Cette Halacha était inconnue, elle sera dévoilée pour permettre à la descendance de Yéhoua de donner naissance à cette branche de laquelle va éclore la royauté d'Israël. Cependant cette Halacha nouvellement innovée est contestée, elle n'est pas encore établie fermement, il subsiste un doute quant à la validité de la décision de Boaz. (Il faudra attendre que Chémouel décrète qu'elle est conforme à la Torah orale)

De sorte qu'Ichaï vers la fin de sa vie est tourmenté par ce doute, est-il lui-même un Moabite ? Dans ce cas il ne peut cohabiter avec son épouse. D'un autre côté Boaz son ancêtre,

juge d'Israël qui est un chaînon de la transmission de la Torah se serait-il trompé, cela est peu probable. Mais le doute persiste, car Boaz après ses épousailles avec Ruth décède alors qu'elle est enceinte. Pourquoi est-il mort prématurément ? Ne serait-ce pas là une sanction pour cette erreur de jugement ? (Ichaï est l'un de ceux qui quittent ce monde sans jamais avoir fauté. Chabbath55b)

Il décide donc de se séparer de son épouse, celle-ci refuse d'être répudiée et de recevoir le « Guet », elle préfère rester la femme de cet homme juste. Ichaï choisit une servante de valeur pour « remplacer » son épouse, il l'affranchit en mettant une condition. Il dit si je suis un Moabite alors tu restes une servante de sorte que les enfants auront le même statut que leur mère et qu'il pourra les affranchir, ils seront alors lavés des taches liées à leur père. Mais si moi-même je suis apte à contracter un mariage avec une juive tu es alors totalement libérée. C'est ainsi que Ichaï a solutionné son problème. La «Servante» qui était une femme de qualité et très proche de l'épouse de Ichaï va agir comme l'a fait Ra'hel avec Léa. Elle lui donnera sa place dans la couche d'Ichaï. C'est dans ces conditions que la conception de David survient. Ichaï pensait avoir une relation avec la nouvelle femme alors quand fait il était avec sa 1^{ère} épouse. Ce genre de pensée est totalement déconseillé, l'âme de cet enfant risque d'être entachée par cette pensée extérieure à l'acte. Ceci est la raison de ce qu'écrit Rabbi Ménahem Azaria di Fano zl, l'âme de David avait de grosses difficultés à descendre en ce monde pour habiter la goutte de semence à l'instant de sa conception. Hikour Ha-Din III 10.

La crainte du prophète :

Revenons à notre Médrach, l'âme de David hésite à descendre de sorte que cette goutte de semence attend de longs instants dans la matrice, le lieu où stagne le sang, elle est alors imprégnée plus qu'il ne se doit de cette influence. C'est pour cela que Chémouel l'aperçoit «Admoni» la couleur rouge du sang a déteint sur lui, mais qu'il se rassure, cela n'était pas le choix volontaire de David. Alors qu'Essav choisit délibérément de s'attarder pour aspirer et saisir au maximum les influences de ce sang. Cette influence limitée que subie David se traduit par le fait qu'il doive exercer la rigueur sur ses ennemis et les mettre à mort en conformité de la loi établie par le Sanhédrin.

Cependant il y a lieu de s'interroger sur la justesse de cette réponse, en effet il est reproché à David d'avoir causé la mort d'Ouriya le Hittite, l'époux de Bat-Cheva sans l'avoir jugé devant un tribunal. Voir Chabbath 56a.

Ouriya était-il vraiment passible de mort ? Qu'elle crime a-t-il commis ? Mais au fait qui était Ouriya ? Comment a-t-il épousé Bat-Chéva ?

Ouriya était l'écuyer de Goliath, quand David affronte le géant et l'abat, il ne peut lui enlever son casque ni son épée afin de lui trancher la tête. Ces deux éléments sont fermés par un « code », c'est alors qu'Ouriya lui propose son aide il lui dit : si je te montre comment les ouvrir, est ce que tu es prêts à user de ton influence afin que je puisse embrasser la foi d'Israël et que tu me procure une épouse ? David accepte et en effet Ouriya il lui procurera pour épouse celle qui lui était destinée depuis toujours par la Providence cela pour le sanctionner de cet empressement à accepter.

David s'étonne du fait qu'on ne dise pas dans la prière « le D de David » comme pour les trois pères. L'Eternel lui répond que les pères ont subi des épreuves que lui-même n'a pas eu à affronter, c'est alors qu'il invoque le Seigneur de le mettre à l'épreuve. C'est alors que le soir même, David monte sur la terrasse pour chercher un peu de fraîcheur et qu'il aperçoit « fortuitement » Bat-Chéva qui se baigne. Il envoie son aide pour se renseigner sur la femme on lui répond que voilà c'est Bat-Chéva la fille d'Eli'am l'épouse d'Ouriya le Hittite. Il dépêcha des envoyés, il l'a pris elle vint à lui et il cohabita avec elle. Plus tard elle lui fit dire qu'elle était enceinte. David fit revenir Ouriya du champ de bataille et lui demanda de rentrer chez lui.

C'est au matin que David apprit qu'Ouriya n'avait pas agi selon ses ordres. A l'étonnement de David Ouriya répond : L'arche du Seigneur est sur le champ de bataille et mon maître Yoab et les serviteurs de mon seigneur sont à la guerre comment pourrai-je rentrer chez moi et cohabiter avec mon épouse ? C'est à la suite de cela que David renvoie Ouriya à la guerre et demande à Yoab de le placer en 1^{ère} ligne de sorte que les ennemis l'abattent.

Plus tard Nathan le prophète reprochera à David de l'avoir fait périr par le glaive des hommes d'Amonne. A ce sujet Rabbi dit qu'il aurait dû le juger devant un tribunal. Cependant la Guémara poursuit et affirme que tout comme pour ceux que les hommes d'Amonne ont tués, David n'a aucune responsabilité dans leur mort de même pour Ouriya. En effet il lui est imputé un grave crime de lèse-majesté qui est sanctionné par la peine de mort. Il en ressort qu'Ouriya méritait son sort, de sorte qu'on ne puisse imputer à David d'avoir tué un innocent, mais le reproche de ne pas l'avoir jugé reste entier.

Dès lors il nous faut comprendre pourquoi David a choisi de ne pas le juger.

Le Rambam dit : Tout celui qui se rebelle contre le roi d'Israël, risque la mort le roi détient le droit et le pouvoir de le mettre à mort. Le roi qui décrète que tel homme du peuple aille à tel endroit ou s'il ordonne à tel autre de ne pas sortir de chez lui, ceux qui n'appliqueraient pas ces ordres sont passibles de mort. Cette sentence est laissée à la discrétion du roi et à sa convenance. Méla'him 3,8.

Il semble ressortir de ce texte qu'il ne soit pas nécessaire de le juger devant un tribunal. Toutefois l'avis des Tossaphot est différent, ils soulignent l'obligation qu'un tribunal se réunisse et siège pour juger ce crime afin de recueillir les témoignages et de les confronter lors des débats entre juges et qu'enfin ils statuent sur son cas. Tos. Sanhédrin 36a.

Il est alors possible de dire que David a agi conformément à l'avis de Rambam et que Nathan lui reproche qu'il aurait dû adopter celui des Tossaphot afin d'essayer de le sauver de la mort. Le tribunal est composé d'un nombre de juges de sorte qu'il soit appliqué : une assemblée qui juge et une assemblée qui l'innocente. Une assemblée est composée de 10 personnes, il faut donc qu'une partie des juges cherchent des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. C'est cet aspect du jugement qui a été absent dans le cas d'Ouriya. Néanmoins en tout état de chose David a agi conformément à la loi.

David l'a frappé par l'intermédiaire du glaive d'Amonne pour montrer qu'Ouriya avait bien commis un crime de lèse-majesté et devait être exécuté uniquement par le glaive. Voir Rambam M 3,8.

A présent penchons-nous sur la raison qui pousse David à ne pas le juger devant un tribunal. Ce droit que détient le roi de faire respecter ses ordres et que toutes ces volontés soient appliquées sans exceptions aucune, tient dans l'obligation d'avoir la crainte du souverain et de l'honorer. Ce qui est indispensable pour que la stabilité de l'état soit établie et que l'union du peuple se fasse autour du roi. Un roi ne doit avoir que la crainte du Seigneur sur lui s'il craint un homme il perd alors son statut de roi. Si David avait jugé Ouriya devant un tribunal, lors des débats on aurait avancé le fait que le roi avait eu une relation avec Bat-Chéva. Certains n'auraient pas manqué de souligner que cela était peut-être la vraie raison pour laquelle il accuse Ouriya d'un crime que « très probablement » il n'a pas commis. Dans cette situation il aurait obtenu l'effet inverse de celui qu'il recherchait. En fait son autorité aurait été alors bafouée et il serait ressorti affaibli politiquement.

Donc le seul reproche fait à David est que sur leurs glaives les Ammonites gravaient un serpent qui ondule, effigie du dieu Darkone. Zohar II 107a.

Toutefois l'avis de Rambam mérite encore réflexion, car si l'on prend le cas d'Ouriya comme exemple, il est à priori nécessaire de juger l'accusé de lèse-majesté devant un tribunal ? Mais cette objection n'en est pas une, car Rambam ne parle que du cas où il est établi sans aucun doute de la volonté de l'accusé de nuire à l'autorité du roi. Alors que dans le cas d'Ouriya il n'y a aucune certitude, et c'est sur cela qu'un tribunal aurait dû statuer.

Avant de s'éteindre David fait ses dernières recommandations à Chlomo et lui demande de s'occuper de Chim'yi Ben Guerra qui s'est permis de l'insulter quand il fuyait devant Son fils Avchalom qui s'est accaparé le royaume. Samuel II 16,5-13.

David refuse qu'il soit mis à mort lors de cet épisode toutefois il recommande à son fils de trouver le moyen de le condamner car lui dit-il tu es un homme sage. Il est évident que Chlomo ne le tuera pas sans raison. Chlomo convoque Chim'yi et lui ordonne de se construire une maison à Jérusalem et lui interdit de sortir de la ville. Sache que le jour où tu dépasseras le Kidron tu mourras Chim'yi acquiesce. Il arriva que Chim'yi sortit de la ville, Chlomo le convoque et lui dit comment as-tu transgressé mon ordre alors que je t'ai fait jurer par le Nom de l'Eternel. Nous voyons que Chlomo a ajouté à son ordre un serment de sorte que même si Chim'yi transgresse sans avoir l'intention de manquer de respect au roi il soit passible de mort.

Nos maîtres enseignent que tous ceux qui participaient aux guerres de David faisaient écrire un « Guét » à leurs épouses afin qu'elles soient libérées de toutes contraintes dans le cas de leur disparition.

Rachi dit que ce « Guet » était sous condition de la disparition du mari. S'il était tué au combat alors le «Guét » prenait effet rétroactivement. Mais selon Tossaphot, il a un effet

immédiat, mais on ne divulguait pas la chose qui devait restée dans la totale discrétion afin d'éviter que l'on ne vienne importuner cette femme.

Il ressort que selon Rachi David avait intérêt que Ouriya meurt à la guerre afin que sa femme soit depuis le début divorcée. S'il avait été condamné à mort par un tribunal son « Guét » n'aurait pas pris effet et David aurait alors fauté.

Selon les Tossaphot le « Guét » a un effet immédiat pourquoi ne pas l'avoir jugé dans un tribunal ? Afin qu'on ne dise pas qu'il a cherché un prétexte pour lui prendre sa femme. Nathan reproche à David tu as tué Ouriya par le glaive d'Amonne et tu as pris sa femme. Tu l'as tué pour crime de lèse-majesté donc tu penses comme Rachi que pour que le « Guét » soit valable rétroactivement le mari doit disparaître à la guerre. Mais il poursuit ; sa femme tu as pris, cela est dit au passé, tu l'as prise avant que ne meurt Ouriya cela signifie que tu penses comme les Tossaphot le « Guét » a un effet immédiat. Si c'est ainsi pourquoi l'avoir tué par le glaive ? Comme si que le reproche était tu as joué sur les deux tableaux, tu as agis comme Rachi et comme Tossaphot deux thèses qui ne peuvent s'accorder.

Il est à noter que les actions de David concernant cet épisode sont qualifiées de « fautes » par la forme que prennent les événements et non par le fond. Le terme employé est « Hatath » qui est une faute par inadvertance, c'est de cette union que doit venir au monde celui qui apportera la réparation à l'ensemble de la création.

Le tout petit: Michel Baruch.

Poussière sur l'immense terre du Seigneur Tout Puissant !

אנא עפרא זמן ארעא ע"ה מישל דוד ברוך ס"ט

תברך מפי עליון

המצפה לישועה

י"ר שלא ימוש מפי ומפי כל זרעי וזרע זרעי עד בגצ"בבי.

דברי תורה אלו להצופ"ט בשפע רב למדב"ר דק ז"ט בק' ליחב"א בב"א וליד"בא ז"ט לדיב"א חא רפואה שלמה ליהונתן אברהם בן מרים בתוך שאר ח"י אמן ואמן בילא"ווא.

ברכה והצלחה בכל מילי לדר"ג' לכ משפ' יאב"א וכל אשר לו ימ"בא וכל אשר לו עליה בכל מעלות הת' יד"בא יפתח ה' לנו כל השערים להבין להשכיל ללמוד וללמד ולק' יאיר לנו בתה"ק או"א .

עשה עמי אות לטובה !